

Vous : Indiquez votre numéro d'organisme d'affiliation du régime obligatoire :

(Ce numéro figure sur votre attestation de droit à l'assurance maladie)

Votre rang* de naissance : (*1 par défaut. Pour les jumeaux, il faut indiquer l'ordre de naissance)

Votre famille : Si vous souhaitez ajouter des membres de votre famille (conjoint, enfant(s)...) sur votre complémentaire santé PRAGA 100%*, complétez le tableau ci-dessous.

*Garantie familiale : sans surcoût quel que soit le nombre de bénéficiaire.

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Numéro de Sécurité sociale utilisé pour les demandes de remboursements	Numéro de l'organisme d'affiliation du régime obligatoire
			 	
			 	
			 	
			 	
			 	

Protection des données personnelles

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, PRAGA, en qualité de responsable de traitement, collecte vos données (identité, situation familiale et professionnelle, coordonnées) dans le but de : permettre l'exécution des contrats (RGPD, article 6.1.a) d'assurances de groupe à adhésion obligatoire, conformément à la Convention FFSA-agéa du 16 avril 1996, au profit exclusif des agents généraux et de leurs ayants droit. A partir de ces données, PRAGA établit des statistiques pour le fonctionnement des régimes précités (RGPD, article 6.1.f).

Seuls les personnels habilités de l'association PRAGA ont accès à ces données aux fins précitées. Les données sont conservées jusqu'à l'extinction complète des droits et obligations des agents généraux d'assurances nés de la souscription des contrats de l'association PRAGA.

L'association PRAGA transmet certaines des données collectées à des organismes tiers (APRIA RSA, agéa). Certaines informations (identité, situation professionnelle, coordonnées) sont transmises à agéa, Fédération professionnelle représentant les agents généraux d'assurances, en qualité de responsable de traitement - sur le fondement de l'article 6.1.f du RGPD - dans le but : d'établir des statistiques non nominatives sur la profession ; défendre les droits et intérêts sectoriels des agents généraux ; contacter les agents généraux afin de solliciter leur adhésion y compris par voie électronique ; proposer des formations ; faire vivre le régime de prévoyance et de retraite PRAGA, conformément à la Convention FFSA-agéa du 16 avril 1996. Afin de simplifier la procédure d'adhésion des agents, agéa traite le montant du chiffre d'affaires de l'agent sollicité, pour proposer une cotisation adaptée à son activité.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et notamment le règlement de l'Union Européenne 2016/679 du 27 avril 2016.

Pour exercer vos droits sur vos données personnelles, contactez notre Délégué à la protection des données en précisant l'objet de votre demande et en précisant votre identité :

- Par internet : dpo@praga-assurances.fr
- Par courrier postal à l'adresse suivante : 30, rue Olivier Noyer, 75014 Paris

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document.

A, le __/__/----

Votre signature